

**Thérien, Michel**

Contrecoeur

6212-02-008

**De:** Couture, Yvon  
**Envoyé:** 18 mai 2007 15:32  
**À:** Thérien, Michel  
**Cc:** Boulet, Gilles  
**Objet:** Mittal

Dans la dernière version des réponses aux questions (2007-05-16) le promoteur a choisi les données de MCCOI comme niveaux ambiants.

Considérant la similitude des opérations les valeurs sont acceptables quoique probablement inférieures au site de MCI. Le tableau sera j'imagine remplacé par celui là dans la version finale du document. Quant au programme de suivi demandé pour établir les niveaux ambiants, il ne devient plus obligatoire. Toutefois un programme de suivi plus élaboré pour l'étape d'exploitation que celui présenté dans le rapport initial devra être présenté pour approbation par le ministère lors de l'étape d'acceptabilité de l'étude d'impact.

**Yvon Couture Msc**  
Direction du Suivi de l'état de l'environnement  
Service des avis et expertises, qualité de l'air  
Éd Marie-Guyart, 7ième étage  
675, René-Lévesque Est, Bte 22  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Tél : (418) 521-3820 poste 4703  
Télé : (418) 643-9591  
yvon.couture@mddep.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - Ce message, transmis par courrier électronique, peut être protégé par le secret professionnel et est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, le distribuer ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez immédiatement informer l'expéditeur par courrier électronique et détruire ce message et toute copie de celui-ci. Merci